



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du vendredi 23 mars 2012

Ordre du jour

- I - **Informations**
- II - **Organisation du Circuit du Pévèle 2012**
- III - **Questions diverses**

Ouverture de séance à 20h00

La réunion devait être à l'origine consacrée au compte administratif 2011 et au budget 2012. Faute de communication suffisante sur les dotations de l'Etat, il a été jugé préférable de voter le budget ultérieurement. La réunion a cependant été maintenue pour apporter quelques informations et traiter de quelques affaires courantes.

I - Informations

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux en cours (lotissement communal ; rue de Vémie ; Voie verte de la Pévèle) et indique que le chantier de l'Eglise est maintenant terminé, l'échafaudage devant être démonté dans les jours qui viennent.

Il signale au Conseil qu'il a été saisi d'un « recours préalable » d'un ancien agent contractuel de la Commune lui reprochant sa non titularisation et demandant à ce titre des dommages intérêts à la Commune. Il indique qu'à sa connaissance les textes réglementaires ont été appliqués à cet agent ; il a cependant saisi l'avocat de la Commune pour préparer une réponse appropriée.

II - Organisation du Circuit du Pévèle 2012

Après débat le Conseil décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1400 euros pour l'organisation de la course en 2012. Cette subvention viendra s'ajouter à la subvention habituelle. Le Conseil précise toutefois qu'il s'agit bien d'une subvention exceptionnelle, qui n'a pas vocation à être renouvelée. Par ailleurs, il donne un avis favorable à l'organisation d'une course « jeunes » le matin, là encore à titre exceptionnel, en émettant cependant quelques réserves quant à la sécurité compte tenu de la concomitance entre l'arrivée de la course jeunes et le départ de la course « Elite ».

Enfin, après avoir relevé les arguments des organisateurs quant au caractère ancien de la course, le Conseil émet le souhait d'un retour de l'épreuve à sa date originelle, soit au moment de la « Ducasse ».

III - Questions diverses

- Suite à l'enquête sur les sonneries des cloches, il est constaté que la très grande majorité des personnes qui se sont exprimées souhaite le maintien des sonneries la nuit. Le Conseil décide donc d'aller dans le sens de cette majorité ; cependant, les sonneries seront adaptées (réduction du temps de volée de l'Angélus et suppression du rappel systématique des sonneries horaires).
- Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil pour l'achat d'un nouveau véhicule pour le service espace verts ; la dépense peut aller de 20 à 25000 euros, selon le type de matériel.

- Le Conseil décide de ne pas donner suite pour l'instant à l'installation d'un taxi sur la Commune, estimant que la demande est jusqu'à présent satisfaite par des entreprises extérieures.
- Patrick Laidié, adjoint chargé de la vie économique, fait état des démarches entreprises pour le dépôt de pain et indique qu'une solution devrait être trouvée avec un boulanger de Roost Warendin.
- Quelques Conseillers signalent des problèmes récurrents dans le ramassage des poubelles ; un contact sera pris avec le dépôt d'Orchies pour y remédier.
- Enfin, le Conseil approuve l'adhésion de quelques communes au SIAN .

La séance est levée à 22h00